

## REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

### à la simple question Sabine Glauser Krug – Tout commence par un regard ?

#### ***Rappel de la simple question***

*Les recherches sur le développement de l'enfant montrent à quel point les nouveaux nés ont besoin d'être regardés par leur entourage, et en particulier par leurs parents, pour acquérir confiance en eux et sentiment de sécurité. Naturellement, les adultes sont attirés et attendris par les « frimousses » des bébés. Ces échanges de regard, de sourires se produisent donc instinctivement. Malheureusement, de plus en plus de spécialistes mettent en garde les nouveaux parents, car les enfants sont maintenant soumis à une grande concurrence à ce niveau-là : le smartphone. Les écrans, omniprésents et tellement addictifs, ont tendance à réduire significativement le temps d'échange pur, par exemple durant l'allaitement.*

*Ainsi, j'ai l'honneur de demander au Conseil d'État ce qui a déjà été mis en place, notamment dans les maternités, pour rendre attentifs les jeunes parents aux besoins de l'enfant en temps d'échanges visuels et aux risques liés à l'attrait des écrans.*

## ***Réponse du Conseil d'Etat***

Les premières années de vie d'un enfant sont déterminantes pour son développement psychomoteur, affectif et social, ainsi que pour sa santé future. Le rôle joué par l'environnement social, et plus particulièrement par les personnes de référence autour de l'enfant, a été mis en avant dans plusieurs recherches menées au niveau international et en Suisse. Des liens d'attachement forts entre l'enfant et ses parents, des relations soutenantes avec son entourage, des interactions stimulantes avec des personnes de référence sont des facteurs favorables à un bon développement de l'enfant, d'autant plus s'ils s'installent dès les premiers jours de l'enfant. C'est pourquoi, l'encouragement précoce de ces relations entre l'enfant et ses parents est un objectif poursuivi dans les conseils prodigués par les professionnel-le-s intervenant pendant la grossesse, à la maternité et durant la période post-natale.

Pendant la grossesse, les cours de préparation à l'accouchement sensibilisent les futurs parents à l'intérêt de l'allaitement, à l'importance du toucher et du regard ; sur certains sites, la question de l'utilisation des smartphones à la maternité est également spécifiquement abordée. Par ailleurs, le conseil en périnatalité, proposé gratuitement aux futurs parents par PROFA et le CHUV dans toutes les régions du canton, traite spécifiquement du bien-être psycho-social des parents et de l'enfant et vise à favoriser les liens entre les parents et l'enfant. A ce jour, un tiers des futurs parents en bénéficie.

Dans les maternités du canton, les professionnel-le-s soutiennent et favorisent ces moments d'échange entre les jeunes parents et les enfants. La présence de plus en plus fréquente des smartphones dans les maternités, dès la salle d'accouchement, est constatée par plusieurs professionnel-le-s qui y sensibilisent les parents, par exemple, en promouvant le peau à peau.

Au retour à domicile, les sages-femmes indépendantes et les infirmier-ère-s de la petite enfance poursuivent cet accompagnement, lors de consultations ou de visites à domicile. Un axe d'intervention concerne l'information des parents sur les besoins de leur enfant et sur les attitudes qui favorisent son bon développement physique, mental et affectif ; l'accent est mis sur les interactions entre l'enfant et ses parents, ainsi qu'avec les personnes qui s'en occupent régulièrement. La question des écrans est alors abordée, le plus souvent dans une optique de prévention des dangers liés à leur usage par les tout-petits.

Par ailleurs, les professionnel-le-s concerné-e-s informent dans leurs consultations ou lors de visites à domicile, les parents sur les potentiels dangers de l'utilisation des écrans chez les enfants, et en particulier chez les jeunes enfants. En 2012, le Centre de référence cantonal des infirmier-ère-s de la petite enfance (CRIPE) a ainsi élaboré une recommandation sur les dangers de la télévision pour les bébés et les jeunes enfants qui insiste sur l'importance, pour leur développement, de la rencontre avec l'adulte, l'affectivité et le contact corporel. Différents messages de prévention développés dans le cadre du Programme de prévention des accidents domestiques chez les enfants de 0 à 5 ans (Pipad'es) à destination des parents et des personnes qui s'en occupent régulièrement les sensibilisent également aux dangers d'accidents liés à l'utilisation de smartphones lorsqu'ils s'occupent d'un enfant (par exemple lors du bain, à la place de jeux). A la demande des professionnel-le-s, le CRIPE est en cours d'élaboration d'une fiche d'information sur les écrans qui complètera les messages de prévention sur la « Santé des nourrissons » destinés aux (futurs) parents.

En résumé, l'effet délétère des écrans, utilisés par les parents, dans la formation de liens d'attachement précoces, décrite par Madame la députée Glauser Krug est encore peu étudiée sur le plan épidémiologique et rarement thématisée en tant que telle dans les maternités et auprès des professionnel-le-s. Il s'agit toutefois d'une problématique émergente qui s'inscrit dans un enjeu plus large d'encouragement précoce de mesures individuelles et structurelles favorisant le développement et la santé des enfants poursuivi par le Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat suivra avec attention les avancées de la recherche en ce domaine afin de pouvoir ajuster cas échéant les messages et mesures de prévention.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 13 novembre 2019.

La présidente :

*N. Gorrite*

Le chancelier :

*V. Grandjean*